

DEPARTEMENT DE LA MANCHE

COMMUNE DE GONNEVILLE

Tel : 02 33 22 90 91

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20/12/2012, à 20H 30, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

Absent excusé : P.LEBUGLE pouvoir à G.VAULTIER

Secrétaire de séance : E. BUELO

Décision modificative n°01

Le Conseil Municipal, décide d'ouvrir un crédit supplémentaire de 150 € sur l'article 6713 secours et dots, par prélèvement sur l'article 60623, alimentation, du budget 2012.

Photocopieur Ecole

Monsieur Le Maire fait savoir que vu la vétusté du photocopieur de l'école, des devis ont été demandés pour le remplacement de celui-ci, à savoir photocopieur multifonction noir et blanc, couleur en option, imprimante et scanner réseaux. La proposition de la société DESK de Cherbourg, au prix de 3 588 € TTC, a été retenue et le matériel a été livré à l'école le 10/12/2012.

Cimetière communal – Tarifs 2013 des concessions

Le Conseil municipal fixe, à compter du 01/01/2013, les tarifs des concessions dans le cimetière communal et dans le jardin du souvenir à 128 € la concession trentenaire et 192 € la concession cinquantenaire. Ce produit est intégralement reversé au Centre Communal d'Action Sociale.

Plan Local d'Urbanisme/ Modification

Le Conseil Municipal, dans le cadre de la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune, retient la proposition du cabinet PACT-ARIM DES PAYS NORMANDS de Caen, pour un coût de 2 380 € HT pour les missions de base.

Salle polyvalente / Règlement d'utilisation

Le Conseil Municipal fixe comme suit les tarifs de location de la salle polyvalente

- location à des personnes de la commune et hors commune : **144 € pour le week-end**
- à la réservation **72 €** + reste dû à la remise des clés : **72 €**
- location pour vin d'honneur : **72 €**
- à la réservation **36 €** + reste dû à la remise des clés : **36 €**

Enfouissement de réseaux

Le Conseil Municipal à l'unanimité des voix donne un avis favorable aux études réalisées par le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM) pour l'effacement des réseaux de télécommunication sur la CD 413 de l'intersection de la Route des Vaux et la Route des Hauts Vents jusqu'à l'intersection de la Route de l'Église et de la Route de la Vallée. Une étude devra être demandée pour l'enfouissement du réseau Télécom sur la partie entre le carrefour route du hameau Valognes et l'Église. Le passage de fourreaux de fibre optique devra être demandé auprès de Manche Numérique.

Fourrière municipale/ La Pension des Quat'Pattes

Le Conseil Municipal, donne un avis favorable à la modification des tarifs pour les frais de fourrière que la société « Pension des Quat'pattes » appliquera à compter du 01/01/2013.

Frais à charge de la commune :

- tarif journalier par chien : 10 €
- tarif journalier par chat : 5 € 25
- frais d'euthanasie pour un chien : 44 € 10
- frais d'euthanasie pour un chat : 23 € 10

Frais à charge du propriétaire de l'animal :

- frais de prise en charge : 11 € 25
- tarif journalier par chien : 10 €
- tarif journalier par chat : 5 € 25
- identification : 48 €

Personnel communal

Un plan de formation a été établi pour le personnel communal et sera soumis à l'approbation du Comité Technique Paritaire auprès du Centre Départemental de Gestion de la Manche.

Opération 2013 Pierres en Lumières

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la participation de la commune à l'opération « Pierres en Lumières ». Pour cette occasion l'Église de Gonnevillle restera allumée une partie de la nuit du samedi 18 mai 2013.

Comptages et analyses de vitesse

Monsieur Le Maire rappelle la dangerosité de la Route Départementale 24 sur le territoire communal et fait savoir qu'une campagne de comptage et d'analyse de vitesse a été effectuée au lieu-dit « Les Fieffes – les Castelets ». Il en ressort qu'environ 36 % des usagers roulent au dessus de la vitesse autorisée.

Les Carrières/ Antenne Relais de radiotéléphonie mobile

Monsieur Le Maire fait savoir que la mesure de champs électromagnétiques concernant l'implantation d'une antenne relais de radiotéléphonie mobile, a été effectuée ce jour par un laboratoire agréé, dans un rayon de 200 m autour du pylône. D'autres mesures seront effectuées après la mise en service de cette antenne.

Route départementale 901- Aménagement section Tourlaville/Maupertus-sur-Mer

Afin de débattre du projet d'aménagement en 2x2 voies de la route départementale 901 sur la section Tourlaville-Maupertus /Mer, une réunion a été programmée au Conseil Général, avec les représentants du canton de Saint-Pierre-Eglise.

Informations et interventions diverses

- Urbanisme : depuis le 15/11/2012, ont été déposées en mairie : 3 demandes de permis de construire, 4 demandes de certificats d'urbanisme, 4 déclarations préalables.

- Renouvellement du réseau électrique Haute Tension sur la commune de GONNEVILLE. Des travaux de mise en souterrain de cette ligne sont actuellement en cours et sont réalisés par l'entreprise EIFFAGE ENERGIE de Giberville.

Les problèmes d'écoulement des eaux chasses des Vaux ne sont toujours pas résolus.

- Un nouvel abri bus, plus grand, a été construit par les employés municipaux. Il sera placé aux Carrières et pourra être utilisé à la rentrée de janvier.

- Manifestations de fin d'année 2012 :

- la somme de 1800 € a été remise au Téléthon, 4300 crêpes ont été vendues le 08/12/2012.

- l'assemblée générale de l'association des « oiseaux mazoutés » a eu lieu le samedi 15/12/2012. Un lien vers cette association sera créé sur le site internet de la commune.

- Bulletin municipal : le Gonnevillais n° 23 sera distribué début janvier 2013.

Pour extrait conforme, le

Le secrétaire de séance :

Le Maire :
Luc DUFOR